



**Communiqué :**

**NAO TRM : un patronat du TRM hors sol....**

Le 9 avril 2026 au matin s'est tenue une commission paritaire du Transport Routier de Marchandises, à laquelle la Fédération Nationale des Transports et de la Logistique Force Ouvrière /UNCP s'est rendue. Car nous mettons toujours à l'ordre du jour : NAO TRM. Commission qui fait suite à la réunion du 17 mars dernier, qui était digne du « Cours Florent », où les patrons nous ont fait croire à une pseudo-augmentation (de 1 %), que nous ne verrons jamais, pas même la production d'un accord conventionnel ouvert à signature.

**Aujourd'hui ils se cachent derrière la guerre, comme ils l'ont fait pour l'Ukraine.**

Prétextant la hausse du carburant, ils nous disent que cette hausse, ils la subissent et ne peuvent pas la répercuter, pourtant cette hausse est à **répercuter obligatoirement** en pied de facture (clause Bunker). S'ils ne le font pas, c'est de la concurrence déloyale.

Le patronat et le gouvernement feraient mieux de s'attaquer aux délais de paiements ! En effet dans la profession, les délais sont plutôt à 90 voire 120 jours alors qu'ils devraient être à 30 jours ! Les responsables sont les industriels et les grands groupes de transports. La DGCCRF ne sert-elle à rien ?

Le patronat, après avoir rencontré le Ministre, a obtenu 50 millions €.

En revanche, leurs salariés, qui font tourner leurs boîtes, eux, subissent de plein fouet cette hausse. Ces mêmes salariés, pourtant essentiels à l'économie du pays et des entreprises, eux ne peuvent que subir. Il n'y a pas que des routiers avec heures sup dans les entreprises de transport ! Il y a des exploitants et des agents de quai.....qui doivent choisir entre remplir le frigo ou payer les factures ou faire le plein.

Pour rappel, la dernière augmentation de salaires pour les salariés du transport date de **DÉCEMBRE 2023**.

Le premier coefficient de la grille est à 12,09€ soit 7 centimes de plus que le SMIC.

L'inflation en moyenne annuelle s'établit ainsi à +0,9 % en 2025, après +2,0 % en 2024 et deux années marquées par une forte inflation : +4,9 % en 2023 et +5,2 % en 2022. Pour 2026, nous en sommes déjà à +1,7% et rien pour les salaires.....

**Pour les salariés, cela se traduit par +0 % de salaire en 2024 +0 % en 2025 et +0 % en 2026 !!!**

**Le patronat fait-il exprès de ne pas rendre attractive la profession ? Afin de pouvoir bénéficier de la clause « Métiers en Tension » ? La question est posée.**

Jusqu'à quand les routiers et autres vont-ils accepter cela ?

Les agriculteurs ont manifesté, les transporteurs ont manifesté... (sans PV, ni retrait de permis pour eux).

**Alors c'est pour quand le monde du transport routier ?**

Fait à Paris le 10/04/2026.

Le Secrétaire Fédéral, Stanislas BAUGE